

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, tenue le 4 juin 2025 à 18h30, *par ZOOM*, sous la présidence d'assemblée de madame Julie Grenier.

---

**Étaient présents les délégués votants en provenance :**

**SECTEUR MUNICIPAL**

Prévost, Marie-Claude	Ville de Chandler
Beaudin, Denis	Ville de Grande-Rivière
Paradis, Brigitte	Ville de Grande-Rivière

**SECTEUR SCOLAIRE**

Gagné, Geneviève	Centre de services scolaire des Chic-Chocs
------------------	--

**SECTEUR SPORT**

Harrisson, Caroline	Association de natation de l'Est-de-Québec
Fournier, Marie-Hélène	Association régionale de soccer Est-du-Québec
Hautcoeur, Christian	Association de patinage artistique de l'Est du Québec

**SECTEUR LOISIR**

Lebel, Harold	Carrefour 50+ du Québec
Arsenault, Marylin	FADOQ-GÎM

**Assistaient également à l'assemblée :**

Nauroy, Estelle	Administratrice sortante
Grenier, Julie	Administratrice indépendante
Turbide, Henriette	Association de golf de l'Est du Québec
Poirier, Carole	Association des personnes handicapées de Îles
Poirier, Émilie	Raymond, Chabot, Grant, Thornton
Darveau, Josée	URLS GÎM
Forest, Magalie	URLS GÎM
Lebrun, Judith	URLS GÎM
Thériault, Luce	URLS GÎM
Armishaw, Lisa	URLS GÎM
Cyr, Mireille	URLS GÎM
Lalande, Lyne	URLS GÎM
Cyr, Julie	URLS GÎM
Lamarche, Carolyne	Corporation des Jeux des 50 ans et plus GÎM

**Point 1 Ouverture de l'assemblée**

Madame Julie Grenier, présidente de l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-le-Madeleine (URLS GÎM), accueille l'ensemble des participants et présente le conseil d'administration 2024-2025.

## **Point 2      Nomination du président et du secrétaire d'assemblée**

Afin de procéder à l'assemblée générale annuelle, l'assemblée doit nommer un président et un secrétaire d'assemblée.

Madame Julie Grenier suggère que, elle-même, agisse en tant que présidente d'assemblée et que madame Josée Darveau, directrice générale, agisse comme secrétaire d'assemblée.

**AG-25.01** Il est proposé par Marylin Arsenault et appuyé d'Estelle Nauroy

**QUE:** Madame Julie Grenier agisse en tant que présidente d'assemblée et que madame Josée Darveau agisse comme secrétaire d'assemblée.

***Adopté à l'unanimité***

## **Point 3      Vérification de la conformité de l'avis de convocation**

Selon les règlements généraux (chapitre III, article 17), l'avis de convocation ainsi que le projet d'ordre du jour doivent être expédiés aux délégués 10 jours francs avant la tenue de l'assemblée générale annuelle.

Madame Julie Grenier constate que ces documents ont été expédiés le 20 mai pour la tenue de l'assemblée générale annuelle du 4 juin 2025. Elle déclare la conformité de l'avis de convocation.

Madame Julie Grenier rappelle que seuls les délégués ont droit de parole, de proposition et de vote.

## **Point 4      Vérification du quorum**

Selon les règlements généraux (chapitre III, article 19), les délégués des membres actifs présents constituent le quorum pour toute assemblée des membres. Madame Julie Grenier déclare qu'il y a quorum.

## **Point 5      Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Julie Grenier procède à la lecture de l'ordre du jour.

À la suite de quoi,

**AGE-25.02** Il est proposé par Marylin Arsenault et appuyé de Caroline Harrisson

**QUE:** L'ordre du jour soit adopté tel que présenté aux membres, en laissant le point *Varia* ouvert.

***Adopté à l'unanimité***

**Point 6 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente**

**AG-25.03** Il est proposé par Marylin Arsenault et appuyé de Brigitte Paradis

**QUE:** L'assemblée dispense la secrétaire de la lecture du procès-verbal.

***Adopté à l'unanimité***

**AG-25.04** Il est proposé par Marylin Arsenault et appuyé de Marie-Hélène Fournier

**QUE:** Soit adopté le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 juin 2024 tel que présenté et que le procès-verbal soit déposé et conservé aux registres de la corporation.

***Adopté à l'unanimité***

**Point 7 Présentation du rapport de la présidence**

La présidente, madame Julie Grenier, procède à la lecture de son rapport aux membres de l'assemblée générale et le dépose.

**Point 8 Présentation du rapport des activités de la Corporation**

Madame Josée Darveau, directrice générale, rappelle aux membres que les différents documents présentés seront disponibles sur le site Internet de l'URLS GÎM. Elle invite les membres, qui souhaitent avoir plus d'informations, à communiquer avec l'équipe de l'URLS GÎM qui se fera un plaisir d'échanger avec eux. Elle présente globalement les principales actions qui ont marqué la dernière année. En complément, Lyne Lalande, Julie Cyr, Luce Thériault, Lisa Armishaw, Carolyne Lamarche et Magalie Forest, employées de l'URLS GÎM, présentent plus en détail les réalisations 2024-2025 et celles prévues pour 2025-2026. Après la présentation aux membres de l'assemblée générale, le rapport est déposé.

Madame Marylin Arsenault félicite l'équipe de l'URLS GÎM pour le travail accompli.

**Point 9 Présentation et adoption des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant**

Le 5 juin 2024, l'assemblée générale a convenu de donner le mandat de la vérification comptable à la firme Leblanc, Bourque et Arsenault comptables agréés, pour l'exercice financier 2024-2025. Madame Julie Grenier invite madame Émilie Poirier à faire la présentation du rapport de l'auditeur indépendant.

**AG-25.05** Il est proposé par Marylin Arsenault et appuyé de Brigitte Paradis

**QUE:** Soient adoptés les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant.

***Adopté à l'unanimité***

**Point 10 Ratification des actes des administrateurs**

Considérant qu'à ce moment-ci les différents rapports faisant état de la gestion de l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour l'exercice 2024-2025 ont été déposés et adoptés conformément aux prescriptions de nos règlements généraux, il est demandé aux délégués, au terme de la 1<sup>ère</sup> partie de l'assemblée générale, de ratifier les actes des administrateurs.

**AG-25.06** Il est proposé par Denis Beaudin appuyé d'Harold Lebel

**QUE :** Soient ratifiés les actes des administrateurs de l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour l'exercice terminé le 31 mars 2025.

***Adopté à l'unanimité***

Madame Émilie Poirier quitte la rencontre.

**Point 11 Nomination de l'auditeur indépendant**

Madame Marylin Arsenault, trésorière, stipule qu'il revient à l'assemblée générale de nommer l'auditeur indépendant pour la prochaine année. Le conseil d'administration, qui tenait une séance le 27 mai, est prêt à déposer sa recommandation à l'assemblée générale :

***Recommandation du conseil d'administration***

Le conseil d'administration recommande à l'assemblée générale de requérir les services de la firme Raymond Chabot Grant Thornton à titre de vérificateurs pour l'exercice 2025-2026.

**AG-25.07** Il est proposé par Marylin Arsenault et appuyé de Brigitte Paradis

**QUE :** L'assemblée générale mandate la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour procéder à la vérification de ses états financiers pour l'exercice 2025-2026.

***Adopté à l'unanimité***

**Point 12 Élection des administrateurs**

Madame Julie Grenier souligne aux membres que l'URLS GÎM est dans une période de transition et rappelle les postes en élection.

Un poste dans le secteur *Sport*

Un poste dans le secteur *Scolaire*

Un poste *Administrateur Général*

**Point 13 Nomination du président et des scrutateurs des élections**

Afin de procéder à la période d'élection, la présidente de l'URLS GÎM, madame Julie Grenier, invite les délégués à nommer le président d'élection, le secrétaire d'élection ainsi que les scrutateurs.

Elle propose qu'elle-même agisse comme présidente d'élection.

Elle propose également, dans l'ordre, pour le choix d'une secrétaire et d'une scrutatrice, de recourir aux services respectifs de madame Josée Darveau et madame Magalie Forest.

**AG-25.08** Il est proposé par Marie-Hélène Fournier appuyé de Brigitte Paradis

**QUE :** Madame Julie Grenier agisse comme présidente d'élection, que madame Josée Darveau agisse comme secrétaire et que madame Magalie Forest soit scrutatrice.

***Adopté à l'unanimité***

**AG-25.09** Il est proposé par Marylin Arsenault et appuyé de Caroline Harrisson

**QUE:** L'assemblée générale soit momentanément suspendue afin de procéder à la période d'élection.

***Adopté à l'unanimité***

## **Point 14 Élection des administrateurs (collèges électoraux et parmi l'assemblée)**

L'élection du conseil d'administration suit la procédure inscrite aux Règlements généraux de l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Madame Josée Darveau explique les règles régissant l'élection des membres du conseil d'administration et la procédure à suivre.

Elle demande à madame Brigitte Paradis, représentante du comité candidatures du conseil d'administration, de bien vouloir résumer la démarche.

Madame Brigitte Paradis salue les participants.

*Je me fais la porte-parole du Comité candidatures du CA de l'URLS GÎM qui est formé de Julie Grenier (présidente), Josée Darveau (directrice générale) et moi-même, Brigitte Paradis (administratrice).*

*Le Comité a, depuis plus d'un mois, chapeauté les actions d'appel de candidatures à la fonction d'administrateur : transmission par courriel aux délégués, publication entre autres sur le site Web de la Corporation, présentation du profil développé et recherché par le conseil d'administration en fonction des compétences présentes et manquantes sur le CA.*

*Le Comité devait s'assurer que chaque candidature reçue respecte les critères d'éligibilité prévus aux Règlements généraux ainsi que les délais pour faire parvenir sa documentation à la Corporation.*

*Aucune candidature, issue du secteur Associatif sport, n'a été déposée.*

*Une candidature, issue du secteur Scolaire, a été déposée et est ainsi admissible à un poste d'administrateur à l'URLS GÎM :  
Monsieur Jonathan Fyfe*

*Une candidature, a été déposée et est ainsi admissible à un poste d'administrateur Général à l'URLS GÎM :  
Madame Marie-Claude Prévost*

Madame Julie Grenier demande aux candidats de se présenter en une minute.

Madame Judith Lebrun fait la lecture du mot de présentation de Jonathan Fyfe, étant donné son absence.

Madame Marie-Claude Prévost se présente en une minute.

Madame Julie Grenier rappelle que selon les Règlements généraux de l'URLS GIM (chapitre IV, article 27A), dans le cas où il y a moins ou le même nombre de candidatures que le nombre d'administrateurs à élire dans un collège électoral, l'élection a lieu par acclamation.

Ainsi, pour le secteur Scolaire, une seule candidature a été déposée conformément aux règlements généraux.

Jonathan, par son mot de présentation déposé, accepte le poste d'administrateur du secteur Scolaire. Jonathan est élu par acclamation.

**AG-25.10** Il est proposé par Brigitte Paradis et appuyé de Marylin Arsenault

**QUE:** La période d'élection étant complétée dans les collèges électoraux, l'assemblée reprenne son cours normal.

***Adopté à l'unanimité***

Toujours selon les règlements généraux (chapitre IV, article 27B), les candidats non élus afin de siéger comme représentant d'un secteur au sein du conseil d'administration peuvent présenter à nouveau leur candidature afin d'être élus à titre d'administrateurs par l'assemblée.

Madame Marie-Claude Prévost acquiesce et puisqu'elle est la seule à avoir présenté sa candidature conformément aux règlements généraux, elle est alors élue par acclamation.

**Point 15      Varia**

Aucun élément est ajouté.

**Point 16      Fin de l'assemblée**

Madame Julie Grenier accueille la nouvelle administratrice, madame Marie-Claude Prévost et propose une motion de remerciement pour madame Estelle Nauroy et monsieur Joël Lapierre, administrateurs sortants.

**AG-25.11** Il est proposé par Brigitte Paradis et appuyé de Marylin Arsenault

**QUE:** L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée soit levée à 19h54.

***Adopté à l'unanimité***

---

Julie Grenier, présidente

---

Estelle Nauroy, secrétaire